

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 12871
Numéro SIREN : 310 968 540
Nom ou dénomination : CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2021 sous le numéro de dépôt 103516

Désignation de l'entreprise : SAS CHAINE THERMALE DU SOLEIL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12.00							
Adresse de l'entreprise 32 Avenue DE L'OPERA 75002 PARIS 2E		Durée de l'exercice précédent 12.00							
Numéro SIRET* 3 1 0 9 6 8 5 4 0 0 0 0 2 4			Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N clos le, 31122020		N-1 31122019					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	467 275.17	AG	81 543.00	385 732.17	420 951.11	
		Fonds commercial (1)	AH	60 979.61	AI	32 014.29	28 965.32	28 965.32	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	937 188.60	AK		937 188.60	937 188.60	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	24565459.76	AO	2 321 744.45	22243715.31	22368958.36	
		Constructions	AP	192628230.58	AQ	152083556.36	40544674.22	42432887.75	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	13647148.05	AS	9 389 957.69	4 257 190.36	4 696 882.84	
		Autres immobilisations corporelles	AT	60369149.16	AU	51470501.96	8 898 647.20	9 132 834.01	
		Immobilisations en cours	AV	1 126 980.11	AW		1 126 980.11	463 301.38	
		Avances et acomptes	AX	56 674.41	AY		56 674.41		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	12377562.51	CV	2 883 770.43	9 493 792.08	9 733 677.66	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD	53 661.19	BE	2 463.58	51 197.61	51 197.61	
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	705 935.98	BI		705 935.98	489 446.97	
	TOTAL (II)		BJ	306996245.13	BK	218265551.76	88730693.37	90756291.61	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 754 554.79	BM	165 320.81	1 589 233.98	1 418 949.15	
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	1 095 329.00	BS		1 095 329.00	1 149 401.00	
		Marchandises	BT	1 654 126.55	BU	358 910.52	1 295 216.03	809 862.16	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	200 019.71	BW		200 019.71	304 248.76	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 254 686.47	BY	103 141.57	1 151 544.90	1 311 307.37	
		Autres créances (3)	BZ	24805266.77	CA	7 011 381.41	17793885.36	9 156 469.09	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	20090760.71	CE	46 131.78	20044628.93	21961684.87	
	Disponibilités	CF	14381733.79	CG		14381733.79	25879422.19		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	750 580.17	CI		750 580.17	673 376.90		
	TOTAL (III)	CJ	65987057.96	CK	7 684 886.09	58302171.87	62664721.49		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	372983303.09	IA	225950437.85	147032865.24	153421013.10		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

Désignation de l'entreprise		SAS CHAINE THERMALE DU SOLEIL		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 129 638.30	DA	8 129 638.30	8 129 638.30	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC	2 172.48	2 172.48	
	Réserve légale (3)	DD	812 963.83	812 963.83	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	34886151.22	27390362.68	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	0.94	0.94	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(20536212.44)	7 495 788.54	
	Subventions d'investissement	DJ	32 093.80	35 251.50	
	Provisions réglementées *	DK	21342965.81	21335110.85	
	TOTAL (I)	DL	44669773.94	65201289.12	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN	7 327 740.21	7 443 929.21	
TOTAL (II)		DO	7 327 740.21	7 443 929.21	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 676 227.54	5 576 795.71	
	Provisions pour charges	DQ	12908613.33	18367252.92	
	TOTAL (III)	DR	18584840.87	23944048.63	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	38510703.08	5 256 265.05	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	11869694.41	19704713.97	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	10657245.82	10 758 656.00	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 500 332.37	10750417.83	
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 963 133.26	8 229 673.53	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	22 468.15		
Autres dettes	EA	3 926 933.13	2 129 961.66		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		2 060.10	
TOTAL (IV)	EC	76450510.22	56831748.14		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	147032865.24	153421015.10		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE	2 172.48		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	51694114.65	46073092.14		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	10 625.80			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CHAINE THERMALE DU SOLEIL							Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	739 641.09	FB		FC	739 641.09	1 929 156.39	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	607 602.79	FE		FF	607 602.79	355 582.73
			FG	45929823.84	FH		FI	45929823.84	124785117.55
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	47277067.72	FK		FL	47277067.72	127069856.67	
	Production stockée*					FM	(54 072.00)	(1 793.00)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	509 081.85	24 641.68	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 482 284.79	3 104 355.78	
	Autres produits (1) (11)					FQ	182 840.91	117 979.17	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	51397203.27	130315040.30
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	968 520.76	1 237 713.77
Variation de stock (marchandises)*					FT	(514 671.69)	(149 072.60)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 700 863.50	6 825 271.76		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(209 981.58)	24 420.60		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	33525461.28	49 056 757.50		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 675 236.40	5 423 641.48		
Salaires et traitements*					FY	21551965.07	36544449.62		
Charges sociales (10)					FZ	6 775 642.68	10552133.16		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	2 977 211.38	3 177 697.21	
			- dotations aux provisions*			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	211 877.26	149 401.15
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	967 489.84	3 800 202.00		
Autres charges (12)					GE	89 128.17	148 186.12		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	73718743.07	116790801.77	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(22321539.80)	13524238.53	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		18 422.90		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	370 722.12	369 763.05		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	299 963.85			
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)						GP	670 685.97	369 763.05	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	18 422.90			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 038 774.85	370 542.00		
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)						GU	1 057 197.75	370 542.00	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(386 511.78)	(778.95)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(22708051.58)	13505036.68	

Désignation de l'entreprise		SAS CHAINE THERMALE DU SOLEIL		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		1 936.88
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	63 449.23	26 548.50
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	3 953 717.55	1 899 103.50
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	4 017 166.78	1 927 588.88
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	2 757.05	5 877.49
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	793 295.09	56 541.25
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	1 270 197.43	2 743 760.54
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	2 066 249.57	2 806 179.28
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 950 917.21	(878 590.40)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	375.07	1 401 242.00	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(221 297.00)	3 628 976.00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	56085056.02	132612392.23	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	76621268.46	125016163.95	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(20536212.44)	7 596 228.28	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	375 650.00	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	2 568 371.87	2 793 302.03
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	293 345.29	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	6 575.64	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	1 450.00	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1	243 665.05	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	A9			
	facultatives A6				
	Dont cotisations facultatives Madelin A7				
	obligatoires				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		607 442.73		599 587.77	
PRC RISQUE GENERAL D'ENTREPRISE		15 000.00		606 798.00	
PRC LITIGES PRUD'HOMMAUX ET SOCIAUX		47 656.00		24 409.85	
PRC AUTRES LITIGES		17 665.66			
PRC IMPOT				98 971.00	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Société par Actions Simplifiée au capital de 8.129.638,30 Euros

Siège Social : 32, Avenue de l'Opéra, 75002 PARIS

R.C.S. PARIS B 310 968 540

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

Extrait du Procès-verbal

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2020, se soldent par une perte de 20.536.212 Euros décide de reporter l'intégralité du bénéfice de l'exercice au poste « *Réserves Statutaires* », ce qui aura pour conséquence de porter ledit poste créditeur figurant au passif du Bilan à la somme de 14.349.939 Euros.

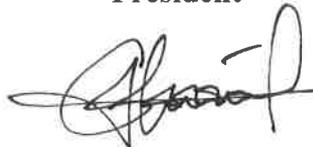
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires ayant de droit de vote. Conformément aux Statuts, pour les actions faisant l'objet d'un démembrement de propriété, seuls les usufruitiers ont pris part au vote.

Les représentants du Comité Social et Economique ont émis un avis favorable.

Pour copie certifiée conforme

Adeline ROBERT-GUERARD

Président



CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Société par Actions Simplifiée au capital de 8.129.638 Euros
Siège Social : PARIS (75002) 32, Avenue de l'Opéra

R.C.S. PARIS B 310 968 540
=====

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE

SUR LES COMPTES SOCIAUX DE LA S.A.S CHAINE THERMALE DU SOLEIL

**clos au 31 décembre 2020
arrêtés au 14 mai 2021**

présenté à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2021**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis, ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, à l'effet de vous exposer l'activité de notre Société, au cours de l'exercice écoulé, soumettre à votre approbation les bilan et comptes dudit exercice, clos le 31 décembre 2020 (ces comptes sont joints au présent rapport), vous informer des progrès réalisés et des difficultés rencontrées et, enfin, pour évoquer les perspectives d'avenir.

Les convocations prescrites par la Loi vous ont été régulièrement adressées, et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

PREMIERE PARTIE :
ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DES FILIALES DE LA SOCIETE CHAINE
THERMALE DU SOLEIL.

I - Rappel des principes généraux de comptabilisation.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été arrêtés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Règlement n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable 2016.

Aucun changement de méthode n'est intervenu durant l'exercice.

A cet effet, nous vous rappelons que notre Société a toujours décidé d'arrêter les comptes annuels, en appliquant de manière scrupuleuse les principes, d'une part, de prudence, prévus à l'article 120-3 du Plan Comptable Général, et, d'autre part, de sincérité, d'image fidèle des comptes et de continuité d'exploitation, conformément aux dispositions des articles L 123-14 alinéa 1 et L 123-20 du Code de Commerce.

Pour les comptes clos au 31 décembre 2020, la Société a continué d'appliquer le principe du budget pluriannuel de travaux de gros entretien.

Pour cet exercice, la Présidence a été conduite à doter de manière complémentaire deux types de provisions :

A - Provision pour travaux de gros entretien.

La Société a décidé de déterminer des budgets de travaux d'entretien, avec une priorité d'affectation des dépenses à la préservation, conservation et gros entretien de la Ressource Thermale (travaux d'Hydrogéologie, Ingénierie sanitaire) et du Patrimoine Immobilier.

La Société procède de manière régulière à des travaux d'entretien sur :

- **Les Forages** : Sondages de reconnaissance, Curages et re-captages nécessaires, en raison de l'usure prématurée des équipements et installations due à la corrosion des eaux thermales, eu égard à leurs compositions physico-chimiques, et autres travaux de préservation de la ressource thermique.
- **Les Réseaux** : Entretien des bassins de stockage et des réseaux de circulation d'eau thermique, pour les mêmes motifs de corrosion.
- **Les Thermes** : Réfection des zones de soins (carrelages, joints, peintures, faux plafonds techniques) et des systèmes et circuits de ventilation et climatisation permanentes, pour les mêmes raisons de corrosion.
- **Les Hébergements** : Travaux d'entretien sur les chambres d'hôtels, selon leur classification, des studios et des appartements mis en location.

La formalisation d'un plan pluriannuel a permis de programmer des travaux de réparations et d'entretien, en respect des contraintes bancaires rigoureuses imposées à notre Groupe, et de suivre méthodiquement l'état du patrimoine de la Société ainsi que d'ajuster au mieux les priorités.

Une analyse rétrospective des travaux d'entretien réalisés a permis de chiffrer et planifier, de façon prévisionnelle, ceux nécessaires au maintien de l'outil de production dans un état satisfaisant.

Ainsi, pour l'année 2021, la Société a déterminé de manière définitive, pour chaque Etablissement, lors des réunions budgétaires de fin d'année 2020, à distance avec la participation du Secrétaire Général et du Responsable des Services Techniques Régionaux concerné, un budget de travaux d'entretien et de réparations approuvé par la Présidence.

Simultanément, la Société a complété le budget pluriannuel de travaux de réparations et d'entretien pour la période allant, désormais, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024.

B - Provisions pour litiges ou pour obligations à l'égard de tiers.

Les litiges avec des tiers résultant, soit d'exécutions, d'inexécutions ou de ruptures de relations contractuelles, soit d'injonctions de la part d'Autorités Administratives d'effectuer des travaux dans le cadre, par exemple, de menaces de procédures de péril des articles L 511-1 du Code de la Construction et de l'Habitation et de la réglementation en matière de classement à l'Inventaire des Monuments Historiques, enfin, de contentieux prud'homaux, fiscaux et commerciaux ont donné lieu à la constitution d'une provision.

II - Situation et activité de la S.A.S CHAINE THERMALE DU SOLEIL.

A - Chiffre d'affaires et résultat.

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par notre Société, au cours de l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2020, est de **47.277.067,72 Euros**, alors qu'il était, de **127.069.856,67 Euros**, lors du précédent exercice.

Le total des produits d'exploitation s'élève à **51.397.203,27 Euros** (alors qu'ils étaient de **130.315.040,30 Euros**, lors du précédent exercice), tandis que les charges d'exploitation supportées par l'Entreprise se montent à **73.718.743,07 Euros** (alors qu'elles étaient de **116.909.664 Euros**, lors du précédent exercice).

Dans ces conditions, notre Société enregistre **une perte d'exploitation s'élevant à 22.321.539,80 Euros** (alors qu'elle avait enregistré un bénéfice d'exploitation de **13.405.376 Euros**, lors du précédent exercice).

Compte tenu de l'incidence des produits et charges financiers qui génèrent une perte financière de 386.511,78 Euros, d'une part, et de celle des produits et charges exceptionnels, qui dégagent un produit exceptionnel de 1.950.917,21 Euros, d'autre part, le compte de résultat de l'exercice, clos le 31 décembre 2020, se solde en définitive, par **une perte de 20.536.212,44 Euros, alors qu'elle avait constaté un bénéfice d'un montant de 7.495.789 Euros, lors du précédent exercice.**

Au cours de l'année 2020, la Société a versé au titre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, la somme de **1.401.242 Euros**.

Compte tenu de la perte constatée lors de l'exercice clos le 31 décembre 2020, il n'y a pas de participation au titre de cet exercice.

B - Actions détenues par des salariés.

Des salariés de la Société ont détenu, au cours de l'exercice social clos au 31 décembre 2020, plus de 5 % du capital social et il n'y a pas de titres qui aient fait l'objet d'une gestion collective dans un P.E.E.

C - Endettement de la Société.

Le montant global des dettes est passé de 56.831.748 Euros à 76.450.510 Euros.

Le montant de l'endettement bancaire est passé de 5.256.265 Euros à 38.510.703 Euros.

L'annexe jointe au présent rapport détaille la structure de l'endettement de la Société.

Ainsi, au 31 décembre 2020, le montant des dettes bancaires, s'élevait à **38.510.703 Euros** dont :

- dettes à moins d'un an : 3.411.553 Euros
- dettes de 1 à 5 ans : 32.366.438 Euros
- dettes à plus de 5 ans : 2.732.711 Euros.

La Société constatant un endettement net de 26.671.010 Euros.

Les ratios de l'endettement net par rapport aux capitaux propres et au chiffre d'affaires ont évolué de la manière suivante :

	au 31 décembre 2019	au 31 décembre 2020
Endettement net	Inexistant	29.671.010
Endettement net/ capitaux propres	-	66,42%-
Endettement net / C.A	-	62,76 %-

La Société finance une partie de ses équipements par crédit-bail.

Au 31 décembre 2020, le montant des redevances restant à payer au titre des crédits baux s'élevait à la somme de 2.999.222 Euros, alors qu'au 31 décembre 2019, il s'élevait à la somme de 3.592.423 Euros.

D - Délais de paiement.

L'article L 441-14 du Code de Commerce dispose :

« Les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes communiquent des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients suivant des modalités définies par décret. »

Conformément aux dispositions de l'article L 441-14 du Code de Commerce, nous vous précisons que les délais de règlement sont les suivants :

Au 31/12/2020	1 à 30J	31 à 60J	61 à 90J	Plus de 90J	Total
Dettes à échoir	598.256,85	1.546.675,93			2.144.932,78
Nbre factures	200	590			790
Dettes échues	177.492,11	13.717,46	28.514,48	104.724,85	324.448,90
Nbre factures	66	31	27	89	213
Total dettes	775.748,96	1.560.393,39	28.514,48	104.724,85	2.469.381,68
Total factures	266	621	27	89	1.003

III - Progrès réalisés et difficultés rencontrées.

A - Evènements importants au cours de l'exercice clôturé 31 décembre 2020.

Nous vous avons indiqué dans l'Annexe des Comptes Sociaux, les faits caractéristiques de l'exercice.

Nous vous précisons en complément de ladite Annexe les informations suivantes :

1 - Mesures prises dans le cadre de la propagation du Covid 19 :

Pour lutter contre la crise sanitaire liée à la propagation du coronavirus COVID-19, la Direction Générale de la Santé et les A.R.S. ont pris la décision de fermer dès le lundi 16 mars 2020 l'ensemble des Etablissements thermaux du territoire.

Cette décision a entraîné la fermeture progressive de l'ensemble des Etablissements de la Société.

Dans le contexte de la pandémie et de ses conséquences, les conditions de report et d'annulation des séjours thermaux ont été mis à jour et les séjours d'hébergement annulés donnant lieu à l'émission d'un avoir utilisable pendant 18 mois.

La Société a décidé de mettre en place le régime de l'activité partielle et du télétravail pour une partie des salariés.

Les **acteurs de la profession** et le **C.N.E.Th** (*Conseil National des Etablissements Thermaux*) ont proposé à la **D.G.S** (*Direction Générale de la Santé*) un référentiel sanitaire qui permet aux curistes de suivre leur cure et aux salariés de retrouver leur poste, dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

La Direction Générale de la Santé a validé ce référentiel le 28 mai 2020.

Les Etablissements thermaux ont pu progressivement réouvrir leurs portes à compter du 29 juin 2020 en appliquant les mesures dictées par le référentiel, ce qui a conduit à réduire la capacité d'accueil des Etablissements thermaux compte tenu des procédures sanitaires à mettre en place.

Des demandes de report d'échéances fiscales passées et à venir sont effectuées (acomptes C.V.A.E et IMPOT SUR LES SOCIETES notamment).

La Société a différé ou annulé les projets non prioritaires du Plan Pluri-Annuels de travaux.

Par décisions administratives afin de lutter contre la propagation du COVID 19, l'ensemble des Etablissements Thermaux a été dans l'obligation de fermer de manière prématurée le 29 octobre 2020.

Cette situation a inéluctablement entraîné une baisse du chiffre d'affaires de 63%.

La Société a déposé auprès de ses partenaires financiers habituels deux demandes de Prêts Garantis par l'Etat (P.G.E), pour un montant total de 21.000.000 Euros.

2 - Majoration du Prix Limite de Facturation (P.L.F) :

L'avenant n°3 à la Convention Nationale Thermale organisant les rapports entre les Caisses d'Assurance Maladie et les Etablissements Thermaux, en date du 17 février 2020, a été publié au Journal Officiel de la République le 4 juillet 2020.

La majoration du Prix Limite de Facturation (P.L.F) d'un montant de 1,67 % est entrée en application à compter du 5 juillet 2020.

3 - Emprunt bancaire pour financer la réalisation des travaux :

Un nouvel emprunt bancaire (15 M€) a été mis en place début 2020 pour financer divers programmes de gros entretiens et de réhabilitations.

B - Difficultés rencontrées au cours de l'exercice – Résultats des autres Sociétés du Groupe CHAINE THERMALE DU SOLEIL.

1) - Procédures et Contentieux.

Au cours de l'exercice 2020, divers contentieux prud'homaux ont été initiés, soit, par d'anciens salariés de notre Société, soit, se sont poursuivis.

2) - Les autres Sociétés.

Le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et le résultat net des filiales de la Société, au 31 décembre 2020 sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Sociétés filiales		Chiffre d'Affaires	Résultat Exploitation	Résultat net
Le Boulou	100,00%	307.984	250.058	178.221
Challes	100,00%	371.287	(450.973)	(556.733)
Promothermes	99,99 %	9.150	(5.396)	(118.345)
La Preste	99,96%	245.962	156.967	116.156
Saint Amand	100,00 %	494.893	332.291	177.686
Saint Christau	99,70%	21.740	2.032	(25.362)
Le Mont Dore	13,06%	3.179.487	(1.558.180)	(1.490.445)
Bourbon Archamb	0,89 %	2.867.223	(2.543.943)	(2.535.986)
Jonzac	100,00%	149.762	97.843	41.521
Forma-Salus	100,00%	0	(1.236)	(131)
Bains les Bains	100,00%	357.480	307.048	215.654
Saint Laurent	100,00%	57.269	44.689	46.584
Sires de Clari	100,00%	136.466	(113.492)	(103.114)
Parc Th Montrond	90,83%	143.929	(433.643)	(433.639)
Bella Vista	99,00%	0	0	0

IV - Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice.

1 - Majoration du Prix Limite de Facturation (P.L.F) :

L'avenant n°4 à la Convention Nationale Thermale organisant les rapports entre les Caisses d'Assurance Maladie et les Etablissements Thermaux, devrait être publié au Journal Officiel de la République prochainement.

La majoration du Prix Limite de Facturation (P.L.F) devrait être de 1,39 % et celle du Tarif Forfaitaire de Responsabilité (T.F.R) de 1,5 %.

2 – Le Fonds de Solidarité COVID.

La Société a présenté au titre du Fonds de Solidarité COVID des demandes pour les mois de janvier, février, mars et avril et elle poursuivra ses demandes pour les mois suivants.

Elle formulera également des demandes concernant les coûts fixes.

3 – La Réouverture des Etablissements thermaux.

Au début du mois de mai, les Etablissements Thermaux ont été informés de la possibilité de leur réouverture de manière progressive à compter du 19 mai 2021.

V - Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

A - Encadrement bancaire de l'endettement supplémentaire.

Les Etablissements Bancaires, en lui imposant un strict respect de ratios financiers, limitent le montant global de l'endettement de la Société, et ce, jusqu'au remboursement total des emprunts en cours.

B - Développement de la Société.

Dans le cadre du respect des dispositions de l'Arrêté Ministériel du 19 juin 2000 et de la loi du 11 janvier 2007, d'assurer la protection qualitative et la pérennité des ressources des stations thermales en eaux thermo-minérales naturelles, boues, gaz, planctons... des études hydrogéologiques se poursuivent.

Afin, d'assurer le maintien de l'ouverture au public desdits établissements thermaux, les travaux de maintenance sur les gisements thermaux, les sondages de reconnaissance, les forages, les captages, les re-captages, les sources, les cheminées de gaz, les réseaux de distribution et les dispositifs de stockages des eaux thermales, à poursuivre de manière continue, au cours des prochains exercices, ont conduit la Société à constituer des provisions correspondantes.

Par ailleurs, la Société poursuit son programme raisonné de travaux de gros entretien, maintenance et/ou d'entretien de l'ensemble de ses structures d'accueil thermal et hôtelier, afin de maintenir, comme par le passé, sa politique de qualité, en vue de la fidélisation et du développement de sa Clientèle.

Ainsi, compte tenu de ces diverses exigences, la Société a poursuivi son programme pluriannuel de travaux sur cinq années.

VI - Activités en matière de Recherche et de Développement.

Aucun frais spécifique n'a été engagé en matière de recherche et de développement, au cours de l'exercice considéré.

**DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES COMPTES ET
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

I - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal d'un montant de 11 599 Euros.

II - DIVIDENDES ANTERIEURS.

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des exercices clos aux 31 décembre 2017 et 2019.

L'Assemblée Générale des actionnaires en date du 28 juin 2019 a décidé de procéder à la distribution d'un dividende d'un montant de 55 Euros par action.

**III - AFFECTATION DU RESULTAT DE LA S.A.S CHAINE THERMALE DU SOLEIL
CLOS AU 31 DECEMBRE 2020.**

Nous proposons de reporter l'intégralité de la perte de l'exercice d'un montant de 20.536.212,44 Euros, au poste « *Réserves Statutaires* », ce qui aura pour conséquence de porter ledit poste créditeur figurant au passif du Bilan à la somme de 14.349.938,60 Euros.

En définitive, compte tenu des renseignements qui vous sont communiqués, et, au vu des documents qui vous sont soumis, nous vous demandons de bien vouloir approuver les bilan et comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion établi par votre Présidence et, en conséquence, de donner quitus à celle-ci de sa gestion au cours dudit exercice et décharge de leur mandat aux Commissaires aux Comptes, pour l'exercice considéré, clos le 31 décembre 2020.



LA PRESIDENCE

CHAINE THERMALE DU SOLEIL S.A.S.

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Euraudit
17, rue Duguay Trouin
75006 Paris

S & W Associés
65, rue La Boétie
75008 Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Associés
Chaîne Thermale du Soleil
Société par actions simplifiée au capital de 8 129 638 €
32, avenue de l'Opéra
75002 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Chaîne Thermale du Soleil S.A.S.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les charges et les risques, tel que décrit en note 6.II.4 « Provisions pour risques et charges » de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de ces provisions s'est fondée sur :

- L'analyse des processus mis en place par la société pour identifier ces provisions,
- L'examen, par sondages, des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations,
- La revue, par sondages, des calculs effectués par la société,
- L'analyse des procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2021

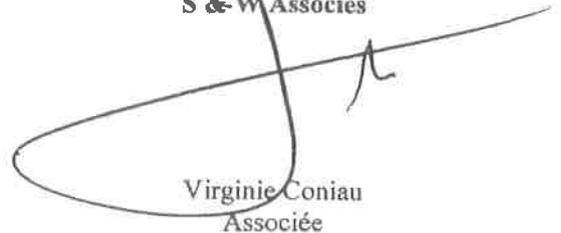
Les commissaires aux comptes

Euraudit



Julien Duffau
Associé

S & W Associés



Virginie Coniau
Associée

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

3. BILAN ACTIF

	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	467 275	81 543	385 732	420 951
Fonds commercial	60 980	32 014	28 965	28 965
Autres immobilisations incorporelles	937 189		937 189	937 189
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	24 565 460	2 321 744	22 243 715	22 368 958
Constructions	192 628 231	152 083 556	40 544 674	42 432 888
Installations techniques, matériel, outillage	13 647 148	9 389 958	4 257 190	4 696 883
Autres immobilisations corporelles	60 369 149	51 470 502	8 898 647	9 132 834
Immobilisations en cours	1 126 980		1 126 980	463 301
Avances et acomptes	56 674		56 674	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	12 377 563	2 883 770	9 493 792	9 491 812
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	53 661	2 464	51 198	51 198
Prêts				
Autres immobilisations financières	705 936		705 936	731 313
ACTIF IMMOBILISE	306 996 245	218 265 552	88 730 693	90 756 292
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 754 555	165 321	1 589 234	1 418 949
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 095 329		1 095 329	1 149 401
Marchandises	1 654 127	358 911	1 295 216	809 862
Avances et acomptes versés sur commandes	200 020		200 020	304 249
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 254 686	103 142	1 151 545	1 311 307
Autres créances	24 805 267	7 011 381	17 793 885	9 156 471
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : 0)	20 090 761	46 132	20 044 629	21 961 685
Disponibilités	14 381 734		14 381 734	25 879 422
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	750 580		750 580	673 377
ACTIF CIRCULANT	65 987 058	7 684 886	58 302 172	62 664 723
TOTAL GENERAL	372 983 303	225 950 438	147 032 865	153 421 015

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

4. BILAN PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
Capital	8 129 638	8 129 638
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation	2 172	2 172
Réserve légale	812 964	812 964
Réserves statutaires ou contractuelles	34 886 151	27 390 363
Réserves réglementées		
Autres réserves	1	1
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-20 536 212	7 495 789
Subventions d'investissement	32 094	35 252
Provisions réglementées	21 342 966	21 335 111
CAPITAUX PROPRES	44 669 774	65 201 289
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	7 327 740	7 443 929
AUTRES FONDS PROPRES	7 327 740	7 443 929
Provisions pour risques	5 676 228	5 576 796
Provisions pour charges	12 908 613	18 367 253
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 584 841	23 944 049
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38 510 703	5 256 265
Emprunts et dettes financières divers	11 869 694	19 704 714
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 657 246	10 758 656
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 500 332	10 750 418
Dettes fiscales et sociales	3 963 133	8 229 674
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 468	
Autres dettes	3 926 933	2 129 962
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		2 060
DETTES	76 450 510	56 831 748
TOTAL GENERAL	147 032 865	153 421 015

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

5. COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	739 641	1 929 156
Production vendue de biens	607 603	355 583
Production vendue de services	45 929 824	124 785 118
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	47 277 068	127 069 857
Production stockée	-54 072	-1 793
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	509 082	24 642
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	3 482 285	3 104 356
Autres produits	182 841	117 979
PRODUITS D'EXPLOITATION	51 397 203	130 315 040
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	968 521	1 237 714
Variation de stock (marchandises)	-514 672	-149 073
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)	3 700 864	6 825 272
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-209 982	24 421
Autres achats et charges externes	33 525 461	49 127 097
Impôts, taxes et versements assimilés	3 675 236	5 423 641
Salaires et traitements	21 551 965	36 656 230
Charges sociales	6 775 643	10 440 353
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 977 211	3 177 697
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	211 877	149 401
Pour risques et charges : dotations aux provisions	967 490	3 800 202
Autres charges	89 128	196 710
CHARGES D'EXPLOITATION	73 718 743	116 909 664
RESULTAT D'EXPLOITATION	-22 321 540	13 405 376

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

5. COMPTE DE RESULTAT (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	370 722	369 763
Reprises sur provisions et transferts de charges	299 964	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	670 686	369 763
Dotations financières aux amortissements et provisions	18 423	
Intérêts et charges assimilées	1 038 775	370 542
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	1 057 198	370 542
RESULTAT FINANCIER	-386 512	-779
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-22 708 052	13 404 597
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 937
Produits exceptionnels sur opérations en capital	63 449	26 549
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 953 718	1 899 104
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 017 167	1 927 589
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 757	5 877
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	793 295	56 541
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 270 197	2 743 761
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 066 250	2 806 179
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 950 917	-878 590
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	375	1 401 242
Impôts sur les bénéfices	-221 297	3 628 976
TOTAL DES PRODUITS	56 085 056	132 612 392
TOTAL DES CHARGES	76 621 268	125 116 604
BENEFICE OU PERTE	-20 536 212	7 495 789

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

1. FAITS CARACTERISTIQUES et EVENEMENTS POSTERIEURS

1) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour lutter contre la propagation du coronavirus COVID-19, la Direction Générale de la Santé et les A.R.S. ont pris la décision de fermer dès le lundi 16 mars 2020 tous les Centres de Cures du territoire.

Toutes les activités de la société CHAINE THERMALE DU SOLEIL ont donc été arrêtées à cette date.

La reprise s'est effectuée progressivement à partir de la date d'autorisation de réouvrir fixée le 02/06//2020 avec un référentiel sanitaire validé par la DGS (*Direction Générale de la Santé*) le 28 mai 2020. Ce référentiel sanitaire a conduit à réduire la capacité d'accueil de nos établissements thermaux compte tenu des procédures sanitaires à mettre en œuvre.

Toutefois La propagation du virus a amené le Gouvernement à prendre un nouvel arrêté de confinement le 29/10//2020 conduisant à un nouvel arrêt de nos activités.

Dans ce contexte de crise sanitaire les conditions de report et d'annulation des séjours thermaux ont été mis à jour et les séjours d'hébergement annulés et tombant sous le coup de l'ordonnance No 2020-315 du 25/03/2020 ont donné lieu à l'émission d'un avoir utilisable pendant 18 mois.

Des demandes de report d'échéances fiscales ont été effectuées sur le premier semestre 2020 et l'ensemble des échéances ont été régularisées sur la fin de l'année (acomptes CVAE et IMPOT SUR LES SOCIETES notamment),

Pour faire face aux conséquences financières de cette crise sanitaire deux demandes de prêt garantis par l'Etat ont été accordées à la CHAINE THERMALE DU SOLEIL auprès de ses partenaires bancaires habituels pour un total de 21M€. L'ensemble de ces prêts sera remboursé en aout 2023.

Dans cette situation, les dépenses ont été revues drastiquement à la baisse afin de ne conserver que les charges indispensables à un maintien de l'outil de travail permettant une réouverture. Ainsi, les projets non prioritaires du plan pluri-annuels de travaux ont été décalés voir abandonnés.

La CHAINE THERMALE DU SOLEIL a obtenu une aide de 200 000€ au titre du FONDS DE SOLIDARITE COVID pour le mois de décembre 2020.

La CHAINE THERMALE a bénéficié depuis le 16 mars 2020 de la prise en charge de l'activité partielle par la DIRRECTE. Pour 2020 l'ensemble des demandes se sont élevées à 6 928 K€.

≈

Le cadre conventionnel des cures thermales entre l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie et le Conseil National des Exploitants Thermaux a été fixé pour 5 ans, se terminant le 31 décembre 2022.

Le prix limite de facturation a fait l'objet d'une revalorisation au 1^{er} juillet 2020 de 1.67%

≈

Un nouvel emprunt bancaire (15 M€) a été mis en place début 2020 pour financer divers programmes de gros entretiens et de réhabilitations dont les engagements ont été pris à la fin de l'exercice précédent.

2) EVENEMENTS POSTERIEURS

Des demandes au titre du FONDS DE SOLIDARITE COVID ont été déposées pour les mois de janvier, février, mars et avril, et le seront pour les mois suivants dans les conditions prévues par les textes, ainsi que des demandes d'aides aux « COUTS FIXES ».

Nous venons de prendre connaissance de la date de réouverture de nos établissements qui a été fixée au 19 mai 2021.

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3) PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, et du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et des suivants relatifs à la réécriture du plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En application de la Convention d'affermage conclue avec le SITHERE (Syndicat Intercommunal pour le Thermalisme et l'Environnement, Mairie de VALS-LES-BAINS, 07600 Vals-les-Bains), une comptabilité de concession de service public est tenue sur le site de Saint-Laurent-les-Bains.

L'exercice a une durée de 12 mois.

4) CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode n'est intervenu durant l'exercice.

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

6. NOTES SUR LE BILAN ET SUR LE COMPTE DE RESULTAT

I. ACTIF

1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le poste « concessions, brevets et droits similaires » enregistre pour l'essentiel l'acquisition de logiciels, qui sont amortis sur une durée de 5 à 20 ans.

Le fonds commercial est constitué des fonds de commerce acquis ou valorisés lors de fusion. Les fonds de commerce non exploités sont entièrement dépréciés.

Conformément aux nouvelles dispositions du règlement ANC 2015-06 en matière de mali de fusion, le mali, provenant de la fusion en 2004 entre la CHAINE THERMALE DU SOLEIL et la SPITT d'un montant de 494 970.55€, a été affecté conformément à l'analyse qui en avait été fait lors de la première consolidation de la société SPITT, à savoir :

- en terrains pour 308 191,04 €
- et en constructions pour 185 328,19 €

2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont valorisées, selon le mode d'entrée dans le patrimoine, à leur coût d'acquisition, à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Les frais d'acquisition des immobilisations ne sont pas immobilisés mais immédiatement constatés en charges.

Il en est de même pour le coût des emprunts qui ne sont jamais incorporés au coût d'acquisition ou de production d'une immobilisation.

La société n'a identifié aucun coût spécifique de démantèlement, d'enlèvement et de restauration de sites.

Dès lors qu'à l'acquisition, un ou plusieurs éléments constitutifs d'une immobilisation apparaissent procurer des avantages économiques à un rythme différent de la « structure » de l'immobilisation, les composants de cette immobilisation sont comptabilisés séparément et amortis selon un rythme qui leur est propre

L'approche par composants concerne principalement les postes de « Constructions » et d'« Aménagement, Agencement et Installations sur Constructions ».

Les plans d'amortissement sont déterminés en fonction de la durée et des conditions effectives d'utilisation des biens par l'entreprise.

Tout changement significatif dans l'utilisation d'un bien entraîne une modification de son plan d'amortissement.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue :

CONSTRUCTIONS	
Composant principal : STRUCTURE	50 ans
Composant secondaire : PROCESS THERMAL	10 ans
Composant secondaire : CHAUFFAGE et CLIMATISATION	10 ans
Composant secondaire : ELECTRICITE	20 ans
Composant secondaire : ASCENSEURS	15 ans
INSTALLATIONS TECHNIQUES	entre 5 et 15 ans
MATERIELS et OUTILLAGES	entre 3 et 10 ans
INSTALLATIONS AGENCEMENTS et AMENAGEMENTS DIVERS	entre 5 et 10 ans
MATERIEL DE TRANSPORT	entre 3 et 10 ans
MATERIEL DE BUREAU et INFORMATIQUE	entre 3 et 10 ans
MOBILIER (thermes, hôtels, ...)	entre 5 et 10 ans

Une dépréciation des immobilisations corporelles est constatée lorsque, sa valeur actuelle est devenue inférieure, de manière significative, à sa valeur nette comptable. Cette dépréciation diminue alors d'autant la base amortissable future de l'immobilisation.

5) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur coût d'achat, majoré des frais d'acquisition. Une dépréciation est généralement dotée quand la quote-part de la situation nette se révèle inférieure à la valeur comptable.

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

6) STOCKS

Les stocks de marchandises et des autres approvisionnements sont évalués au coût moyen pondéré ou au coût du dernier entrant.

Leur valeur brute comprend le prix d'achat majoré des frais accessoires d'achat.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières et fournitures consommées, augmenté des charges directes et indirectes de production.

Toutefois, la production de l'exercice en Armagnac et en Floc de l'établissement de BARBOTAN est valorisée au prix du marché (BNIA moins 20 % pour l'Armagnac et prix de gros marché syndicat pour le Floc)

Aucun coût d'emprunt n'est incorporé dans la valorisation des stocks.

Une dépréciation de stocks est constatée lorsque leur coût d'entrée apparaît supérieur à leur valeur de réalisation nette.

Le taux de rotation des stocks constitue notamment un indice de perte de valeur.

7) CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Le montant brut des « Autres créances » inclut les avances consenties en compte courant aux filiales pour 19 465 K€.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les avances consenties en compte courant sont provisionnées à hauteur de la situation nette négative des filiales concernées.

8) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres sont comptabilisés au cours historique. Les moins-values éventuelles sont comptabilisées sous forme de provisions pour dépréciation.

Les disponibilités de la société sont placées à court terme sans risque de capital.

9) CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ce poste enregistre :

<i>Désignation de la charge</i>	<i>Montant</i>
EAU-GAZ-ELECTRICITE-FUEL	11 586
ACHATS DIVERS	1 464
LEASING-LOCATIONS	34 172
MAINTENANCE-ENTRETIEN	348 479
ABONNEMENTS-DOCUMENTATION	10 558
HONORAIRES-SOUS TRAITANCE-PRESTATIONS DE SERVICE	34 110
PUBLICITE	254 649
FRAIS DE DEPLACEMENT	662
TELEPHONE-AFFRANCHISSEMENT	3 659
COTISATIONS DIVERSES	33 594
SERVICES EXTERIEURS DIVERS	64
DROITS D'AUTEUR ET D'IMAGE	17 585
TOTAL	750 580

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

10) DEPRECIATION DES ACTIFS

	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions sur immobilisations Incorporelles	32 014			32 014
Provisions sur immobilisations corporelles	3 250 000			3 250 000
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	2 883 770			2 883 770
Provisions sur autres immobilisations Financières	302 427		299 964	2 464
Provisions sur stocks et en cours	454 130	140 906	70 804	524 231
Provisions sur comptes clients	104 134	70 971	71 964	103 142
Provisions sur comptes courants	6 471 910	578 158	38 687	7 011 381
Autres provisions pour dépréciations	46 132			46 132
TOTAL	13 544 518	790 036	481 419	13 853 134

La dépréciation des immobilisations corporelles correspond à la dépréciation d'un complexe d'hébergement situé à JONZAC.

II. PASSIF

1) CAPITAUX PROPRES

Le capital se compose de 850 238 actions ordinaires, toutes entièrement libérées, d'une valeur nominale de 9,56 €. Par ailleurs, le bénéfice de l'exercice 2019 d'un montant 7 495 788.54€ a été intégralement affecté en « RESERVES STATUTAIRES ».

	<i>Capital</i>	<i>Primes Réserves</i>	<i>Résultat</i>	<i>Provisions réglementées Subventions</i>	<i>Situation nette</i>
A nouveau	8 129 638	28 205 500	7 495 789	21 370 362	65 201 289
Affectation du résultat		7 495 789	-7 495 789		0
Résultat de l'exercice			-20 536 212		-20 536 212
Mouvements provisions				7 855	7 855
Mouvements subventions				-3 158	-3 158
Solde au 31/12/2020	8 129 638	35 701 288	-20 536 212	21 375 060	44 669 774

2) AVANCES CONDITIONNEES

Sont présentés dans ce poste du bilan, les apports du concédant dans le cadre de la concession du site de Saint-Laurent-les-Bains (cf. 2.2).

3) PROVISIONS REGLEMENTEES

Ce poste d'un montant de 21 343 K€ enregistre les amortissements dérogatoires, définis comme la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscalement admis :

- d'une part après la mise en application depuis le 01.01.2005 des nouvelles règles définies par le CRC concernant la définition, la comptabilisation, l'évaluation et la dépréciation des actifs (différence de durée entre amortissement comptable et fiscal)
- résultant d'autre part de l'application du mode dégressif sur les immobilisations du secteur hôtelier notamment.

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

Les principales différences de durée d'amortissement sont constatées sur les immobilisations suivantes :

	DUREE COMPTABLE	DUREE FISCALE
CONSTRUTIONS		
Composant principal : STRUCTURE	50 ans	
Composant secondaire : PROCESS THERMAL	10 ans	
Composant secondaire : CHAUFFAGE et CLIMATISATION	10 ans	12 à 20 ans
Composant secondaire : ELECTRICITE	20 ans	
Composant secondaire : ASCENSEURS	15 ans	

4) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	A NOUVEAU	DOTATIONS d'exploitation	DOTATIONS exceptionnelles	REPRISES d'exploitation	REPRISES exceptionnelles	FIN D'EXERCICE
(A) FILIALES	12 788		9 860		8 264	14 384
(B) IMMOB. EN CONCESSION	4 023 157	125 619				4 148 776
(C) GROS ENTRETIEN	11 441 000	181 000		2 871 000	2 577 000	6 174 000
(D) RESSOURCE THERMALE	3 131 413			12 851		3 118 562
(E) PROVISION POUR IMPOTS	484 196				98 971	385 225
(F) LITIGES ET OBLIGATIONS	4 851 495	660 870	74 736	212 000	631 208	4 743 893
TOTAL	23 944 049	967 490	84 596	3 095 851	3 315 443	18 584 841

Les provisions pour risques et charges se décomposent en :

A) Provision pour risque sur filiale (14 K€) représentative de la quote-part de situation nette négative après dépréciation des titres et des avances consenties en compte courant.

Cette provision concerne la SOCIETE DES EAUX MINERALES DE CHALLES-LES-EAUX et la SOCIETE THERMALE DE SAINT-LAURENT.

B) Dans le cadre de la concession de Saint-Laurent-les-Bains (cf. 2.2), des provisions pour renouvellement des immobilisations apportées en concession (1 491 K€) et des provisions pour grosses réparations sur les biens immobiliers pris en concession (2 658 K€).

C) Des provisions pour gros entretien (6 174 K€) qui sont établies en fonction de programmes pluriannuels de travaux afin de vérifier et maintenir le bon état des installations en y apportant un entretien nécessaire. Pour faire face aux conséquences financières de la crise sanitaire la CHAINE THERMALE DU SOLEIL a revu son plan pluri-annuels de travaux pour les 5 années à venir : des projets jugés non prioritaires ont été décalés et d'autres projets ont été abandonnés.

D) Des provisions pour les travaux de maintien de la pérennité et de la qualité des gisements thermaux couvrant les charges, les risques et les incertitudes (3 119 K€).

E) Une provision pour impôts (385 K€) concernant les impôts futurs émanant de la plus-value sur « sinistre inondation » du 04/07/2014 de la station de CAMBO-LES-EAUX (64).

F) Enfin des provisions pour litiges et obligations (4 744 K€) recouvrent les litiges avec des tiers résultant d'inexécutions ou de ruptures de relations contractuelles, de contentieux prud'homaux, fiscaux et commerciaux, d'obligations commerciales ou administratives.

Figurent notamment sous cette rubrique :

- une provision de 434 K€, défiscalisée et destinée à couvrir les risques sur litiges fiscaux,
- des provisions relevant d'obligations administratives de 758 K€ relative à la présence d'amiante,
- des provisions relevant d'obligations contractuelles de 1 520 K€,
- des provisions relevant de contentieux prud'homaux et sociaux de 2 033 K€,

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

5) EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	<i>Montant</i>
Emprunts et dettes financières au 31.12.2019	24 960 979
Emprunts et dettes financières au 31.12.2020	50 380 397
Variation du poste	25 419 418
Nouveaux emprunts	36 000 000
Remboursements des emprunts	-2 790 377,37
Variation des autres dettes financières	66 697
Variation des comptes courants créditeurs	-7 833 420
Variation des soldes créditeurs de banque	-23 482

6) PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Néant)

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

III. COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires se décompose par secteur d'activité :

	2019	2020	
ACTIVITE THERMALE	99 467 K€	32 920 K€	-66.90%
ACTIVITE HEBERGEMENT	22 011 K€	8 968 K€	-59.26%
AUTRES PRODUITS et ACTIVITES DIVERSES	5 592 K€	5 389 K€	
TOTAL	127 070 K€	47 277 K€	-62.80%

L'effectif moyen de l'exercice est de 1093 personnes contre 1286 l'exercice précédent, et se ventile ainsi :

	2019	2020
CADRES	82	99
AGENTS DE MAITRISE	190	177
EMPLOYES	1014	818

L'ETP des salariés en activité partielle liée à la crise sanitaire est de 400.

Les charges du contrat d'affermage conclu avec le SITHERE pour l'exploitation de la station de SAINT LAURENT LES BAINS, sont enregistrées au poste "autres charges".

La ligne reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges d'exploitation se compose de :

TRANSFERT DE CHARGES	243 665
REPRISES DE PROVISIONS POUR CHARGES DE GROS ENTRETIEN	2 877 288
REPRISES DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES SUR LA RESSOURCE THERMALE	6 563
REPRISES DE PROVISIONS POUR OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	212 000
REPRISES DE PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS	70 804
REPRISES DE PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS	71 964

Les dotations aux provisions d'exploitation enregistrent les :

DOTATIONS DES PROVISIONS POUR CHARGES LIEES A LA CONCESSION DE SAINT-LAURENT	125 619
DOTATIONS DE PROVISIONS POUR CHARGES DE GROS ENTRETIEN	181 000
DOTATIONS DE PROVISIONS POUR RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	27 076
DOTATIONS DE PROVISIONS SUR CONTENTIEUX PRUD'HOMMAUX ET SOCIAUX	633 794
DOTATIONS DE PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS	140 906
DOTATIONS DE PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS	70 971

Les charges financières enregistrent :

LE COUT DE FINANCEMENT (EMPRUNTS ET DECOUVERTS BANCAIRES)	181 702
LE COUT DES AVANCES CONSENTIES PAR LES FILIALES ET LES ASSOCIES	11 718
LES INTERETS SUR ARRHES RECUES (PAYES ET COURUS)	845 349
LES AUTRES CHARGES FINANCIERES	5

Les produits financiers enregistrent :

LES PRODUITS DE PLACEMENTS FINANCIERS	72 520
LES PRODUITS DES AVANCES CONSENTIES EN COMPTE COURANT AUX FILIALES	295 345
LES AUTRES PRODUITS FINANCIERS	2 856

Les charges exceptionnelles enregistrent :

LES AMANDES ET PENALITES	833
LES DONS	1 000
LA VALEUR NETTE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS CEDEES OU SORTIES DE L'ACTIF	793 295
REGLEMENT DE LITIGE	771
LES AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	152

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

Les produits exceptionnels enregistrent :

QUOTE-PART SUBVENTION INSCRITE AU COMPTE DE RESULTAT	7 494
LES PRODUITS DE CESSIONS	55 955

La ligne reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges à caractère exceptionnel se compose de :

REPRISES SUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	599 588
REPRISES DE PROVISIONS POUR CHARGES DE GROS ENTRETIEN	2 577 000
REPRISES DE PROVISIONS POUR IMPOTS (PLUS-VALUES BENEFICIANT D'UN ETALEMENT D'IMPOSITION)	98 971
REPRISES DE PROVISIONS SUR CONTENTIEUX PRUD'HOMMAUX ET SOCIAUX	599 708
REPRISES DE PROVISIONS SUR RISQUES FILIALES	8 264
REPRISES DE PROVISIONS POUR RISQUE GENERAL D'ENTREPRISE (RISQUES FISCAUX)	31 500
REPRISES DE PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES COURANTS	38 687

Les dotations aux provisions à caractère exceptionnel enregistrent les :

DOTATIONS SUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	607 443
DOTATIONS DE PROVISIONS SUR CONTENTIEUX PRUD'HOMMAUX ET SOCIAUX	47 656
DOTATIONS DE PROVISIONS SUR AUTRES LITIGES	12 080
DOTATIONS DE PROVISIONS SUR RISQUES FILIALES	9 860
DOTATIONS DE PROVISIONS POUR RISQUE GENERAL D'ENTREPRISE (RISQUES FISCAUX)	15 000
DOTATIONS DE PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES COURANTS	578 158

Il n'y a pas de participation des salariés sur cet exercice.

La ligne impôts sur les bénéfices se compose de :

LES PROFITS D'INTEGRATION FISCALE EN PROVENANCE DES FILIALES	-213 565
LES CREDITS et REDUCTIONS D'IMPOTS	-7 732

L'exercice a enregistré une perte de 20 536 212.44€.

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

7. ETAT DES IMMOBILISATIONS

	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisitions apports</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 583 713		126 875
Terrains	24 565 460		
Constructions sur sol propre	116 384 971		
Constructions sur sol d'autrui	4 807 896		
Constructions installations générales, agencements, aménagements	71 284 133		151 231
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 572 315		98 320
Installations générales, agencements, aménagements	41 435 899		2 645
Matériel de transport	988 544		1 027
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 918 620		13 923
Emballages récupérables et divers	12 896 274		114 217
Immobilisations corporelles en cours	463 301		3 041 645
Avances et acomptes			56 674
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	291 317 413		3 479 682
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	12 375 583		1 980
Autres titres immobilisés	353 625		
Prêts et autres immobilisations financières	731 313		8 104
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 460 520		10 084
TOTAL GENERAL	306 361 646		3 616 641

	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		245 144	1 465 443
Terrains			24 565 460
Constructions sur sol propre			116 384 971
Constructions sur sol d'autrui			4 807 896
Constructions installations générales, agencements, aménagements			71 435 364
Installations techniques, matériel et outillage industriels		23 487	13 647 148
Installations générales, agencements, aménagements	24 239		41 462 784
Matériel de transport		2 000	987 570
Matériel de bureau, informatique, mobilier			4 932 543
Emballages récupérables et divers	-24 239		12 986 252
Immobilisations corporelles en cours	-50 272	2 327 694	1 126 980
Avances et acomptes			56 674
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-50 272	2 353 181	292 393 642
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			12 377 563
Autres titres immobilisés		299 964	53 661
Prêts et autres immobilisations financières		33 481	705 936
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		333 445	13 137 160
TOTAL GENERAL	-50 272	2 931 770	306 996 245

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

8. ETAT DES AMORTISSEMENTS

1) AMORTISSEMENTS COMPTABLES

	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
FRAIS ETABLIS, RECHERCHE, DEVELOPMT AUTRES IMMO. INCORPORELLES	164 593	25 356	108 407	81 543
Terrains	2 196 501	125 243		2 321 744
Constructions sur sol propre	82 088 671	1 229 246		83 317 917
Constructions sur sol d'autrui	436 121	148 613		584 734
Constructions inst. générales, agencements	64 269 320	661 585		64 930 905
Installations techniques, matériel et outillage	8 875 432	537 358	22 832	9 389 958
Installations générales, agencements	40 964 680	69 379		41 034 059
Matériel de transport	804 125	86 403	2 000	888 528
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 731 237	82 827		4 814 063
Emballages récupérables, divers	4 606 462	127 391		4 733 852
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	208 972 549	3 068 044	24 832	212 015 760
TOTAL GENERAL	209 137 142	3 093 400	133 239	212 097 303

2) AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
FRAIS ETABLIS, RECHERCHE, DEVELOPMT AUTRES IMMO. INCORPORELLES				
Terrains	2 136		691	1 445
Constructions sur sol propre	18 364 498	418 317	491 063	18 291 768
Constructions sur sol d'autrui	185 545	112 526		298 071
Constructions inst. générales, agencements	2 035 376	44 703	72 155	2 007 924
Installations techniques, matériel et outillage	369 787	31 897	6 844	394 840
Installations générales, agencements	298 628		10 316	288 312
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	28 711		15 799	12 912
Emballages récupérables, divers	4 695		2 721	1 975
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 289 376	607 443	599 588	21 297 246
TOTAL GENERAL	21 289 376	607 443	599 588	21 297 246

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

9. ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES

	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	705 936	175 992	529 944
Clients douteux ou litigieux	58 873	58 873	
Autres créances clients	1 195 813	1 195 813	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	53 299	53 299	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	38 981	38 981	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 891 425	1 891 425	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 719 464	1 719 464	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	563 457	563 457	
Etat, autres collectivités : créances diverses	622 941	622 941	
Groupe et associés	19 465 084	19 465 084	
Débiteurs divers	450 616	450 616	
Charges constatées d'avance	750 580	743 563	7 017
TOTAL GENERAL	27 516 469	26 979 508	536 962

ETAT DES DETTES

	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an, -5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	21 075 903	75 903	21 000 000	
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	17 434 800	3 335 650	11 366 438	2 732 711
Emprunts et dettes financières divers	6 700	6 700		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 500 332	7 500 332		
Personnel et comptes rattachés	1 942 275	1 942 275		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 197 497	1 197 497		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	5 260	5 260		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	818 101	818 101		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 468	22 468		
Groupe et associés	11 862 994	11 862 994		
Autres dettes	3 926 933	3 926 933		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	65 793 264	30 694 115	32 366 438	2 732 711

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

10. ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL ET LOCATION FINANCIERE

	<i>CONTRAT 2017</i>	<i>CONTRAT 2018</i>	<i>CONTRAT 2019</i>	<i>CONTRAT 2020</i>	<i>TOTAL</i>
VALEUR D'ORIGINE	3 868 464	2 380 570	2 443 077	1 971 835	10 663 945
CHARGES DE L'EXERCICE	829 039	566 661	579 556	591 550	2 566 807
REDEVANCES					
. CUMULES AU 31/12/2019	3 027 461	1 281 392	733 133		5 041 986
. DE L'EXERCICE	815 949	566 661	579 556	591 550	2 553 717
. CUMULES AU 31/12/2020	3 843 410	1 848 053	1 312 690	591 550	7 595 703
REDEVANCES RESTANTES					
. A UN AN AU PLUS		519 439	579 556	469 360	1 568 356
. DE 1 AN A CINQ ANS			531 260	899 606	1 430 866
. A PLUS DE 5 ANS					
TOTAL A PAYER		519 439	1 110 817	1 368 966	2 999 222
VALEUR RESIDUELLE	38 685	23 806	24 431	19 718	106 639
AMORTISSEMENTS					
. CUMULES AU 31/12/2019	847 517	257 895	20 359		1 125 771
. DE L'EXERCICE	399 166	238 057	244 308	16 432	897 963
. CUMULES AU 31/12/2020	1 246 683	495 952	264 667	16 432	2 023 734

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

11. TABLEAU DE FINANCEMENT

	31/12/2020	31/12/2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET	-20 536 212	7 495 789
ELIMINATION DES CHARGES ET DES PRODUITS SANS INCIDENCE SUR LA TRESORERIE		
. Amortissements et provisions	-2 047 102	5 389 722
. Résultat de cession	737 366	36 041
. Autres charges sans incidence sur la trésorerie	624 291	-540 615
CHARGES LIEES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	2 760 216	3 167 096
PRODUITS LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-295 345	-279 148
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	-18 756 788	15 268 885
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE		
. Stocks	-671 668	-122 859
. Clients	1 030 226	939 300
. Fournisseurs	-3 446 599	-2 246 247
. Autres créances et dettes	-7 062 216	2 483 563
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	-28 907 046	16 322 641
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS Incorporelles et Corporelles	-3 535 948	-3 576 684
AUGMENTATIONS DES IMMOBILISATIONS Financières	-10 084	-3 777 426
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS Incorporelles et Corporelles	2 027 790	2 464 277
DIMINUTIONS DES IMMOBILISATIONS Financières	15 058	1 357
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-1 503 184	-6 084 630
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
NOUVELLES SUBVENTIONS	4 336	
NOUVEAUX EMPRUNTS	36 000 000	
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	-2 914 397	-1 330 539
REMBOURSEMENTS DE CREDIT BAIL ET LOCATION FINANCIERE	-2 566 807	-2 793 302
Variation des COMPTES COURANTS	-5 886 920	11 012 687
DISTRIBUTION MISE EN PAIEMENT AU COURS DE L'EXERCICE		-46 714 030
Variation des AUTRES DETTES et CREANCES	-7 641 108	7 641 108
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	16 995 104	-32 184 076
VARIATION DE TRESORERIE	-13 415 125	-21 946 065
TRESORERIE A L'OUVERTURE	47 887 239	69 833 303
TRESORERIE A LA CLOTURE	34 472 114	47 887 239

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

12. PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

1) PRODUITS A RECEVOIR

<i>MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</i>	<i>DEBIT</i>
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	10 291
AUTRES CREANCES	1 251 713
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	18 444
DISPONIBILITES	224
TOTAL	1 280 672

2) CHARGES A PAYER

<i>MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</i>	<i>CREDIT</i>
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES Ets DE CREDIT	75 522
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	11 718
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 319 853
DETTE FISCALES ET SOCIALES	3 269 679
DETTE FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	13 440
AUTRES DETTES	2 420 912
TOTAL	7 111 125

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

13. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE FILIALE :

RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE	Numéro SIRET	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part capital détenu en %	Valeur comptable des titres bruts	Valeur comptable nette des titres	Résultat du dernier exercice clos
1) Filiales (détenues à plus de 50%)							
Société des Eaux de la Preste	574 202 156	1 626 936	4 933 838	99,97%	3 162 288	3 162 288	116 156
Société Thermale de Saint Christau	045 480 076	289 653	-1 643 743	99,70%	732 867		-25 362
Société des Eaux du Boulou	604 200 030	246 967	2 732 963	100%	411 408	411 408	178 221
Formasalus	343 209 722	40 000	93 765	100%	118 244	118 244	-131
Société Thermale de Jonzac	338 905 557	40 000	758 060	100%	70 093	70 093	41 521
Société Thermale de Saint Laurent	333 926 954	40 000	-44 534	100%	247 195		46 584
Société Thermale de Bains Les Bains	342 894 821	38 112	3 106 060	100%	115 346	115 346	215 654
Société des Eaux Minérales de Challes	745 520 874	134 155	-5 795 119	100%	1 903 709		-556 733
Promothermes	542 043 898	581 550	-3 762 570	100%	1 106 518	1 106 518	-118 346
Société de l'Ets Thermal de Saint Amand	394 787 311	556 439	1 073 161	100%	534 181	534 181	177 686
Aux Sires de Clari	340 751 833	7 622	159 577	100%	0	0	-103 114
Scia Bella Vista		1 524	48 112	99%	1 485	1 485	
Le Parc Thermal de Montrond Les Bains	345 243 125	1 807 758	-1 416 143	91,05%	3 650 760	3 650 760	-433 640
2) Participations (détenues entre 10 et 50%)							
Cie Fermière de l'Ets Thermal du Mont Dore	542 046 677	1 215 628	4 689 126	13,06%	305 939	305 939	-1 490 445

RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR TOUTES LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS	FILIALES		PARTICIPATIONS	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres :				
- BRUTE	12 054 093		305 939	
- NETTE	9 170 323		305 939	
Prêts et avances accordées	18 742 042			
Cautions et avals donnés			744 273*	
Dividendes encaissés				

* Formalités en cours (cf. 15. ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS)

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

14. AUTRES INFORMATIONS

1) INTEGRATION FISCALE

La société est chef de file dans le régime d'intégration fiscale qui inclut 11 filiales détenues à plus de 95 %.

INDENTITE DE LA FILIALE	ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	SIREN
SOCIETE DES EAUX MINERALES DE CHALLES LES EAUX	32 Avenue de l'Opéra 75002 PARIS	745 520 874
SOCIETE DE L'ETS THERMAL DE SAINT AMAND	32 Avenue de l'Opéra 75002 PARIS	394 787 311
SOCIETE DES EAUX DU BOULOU	32 Avenue de l'Opéra 75002 PARIS	604 200 030
SOCIETE DES EAUX DE LA PRESTE	32 Avenue de l'Opéra 75002 PARIS	574 202 156
SOCIETE THERMALE DE JONZAC	32 Avenue de l'Opéra 75002 PARIS	338 905 557
FORMASALUS	32 Avenue de l'Opéra 75002 PARIS	343 209 722
SOCIETE THERMALE DE SAINT CHRISTAU	32 Avenue de l'Opéra 75002 PARIS	045 480 076
SOCIETE THERMALE DE SAINT LAURENT	32 Avenue de l'Opéra 75002 PARIS	333 926 954
PROMOTHERMES	32 Avenue de l'Opéra 75002 PARIS	542 043 898
Cie FERMIERE DE L'ETS THERMAL DU MONT DORE	32 Avenue de l'Opéra 75002 PARIS	542 046 677
SOCIETE DES THERMES DE BOURBON L'ERCHAMBAULT	32 Avenue de l'Opéra 75002 PARIS	935 750 778

La Convention d'intégration fiscale stipule que :

- la charge d'impôt sur les sociétés supportée par les filiales sera la même que celle qu'elles auraient eu à supporter en l'absence d'option pour le régime d'intégration fiscale ; la société a constaté sur l'exercice 2020 un produit d'impôt de 213 565€.

- le boni ou le mali de l'intégration fiscale est porté en totalité dans le bilan de la société chef de file ; à ce titre l'application du régime de l'intégration fiscale n'a généré aucune économie ni de supplément d'IS au niveau de la CHAINE THERMALE DU SOLEIL.

La Convention d'intégration fiscale précise, par ailleurs, que la société mère de l'intégration fiscale a l'obligation de restituer les économies d'impôt aux filiales en cas de sortie du périmètre d'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2020, aucune décision de sortie du périmètre n'était formalisée, aucune restitution d'économie n'apparaissait donc comme probable.

2) CONSOLIDATION

La CHAINE THERMALE DU SOLEIL est société consolidante.

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale.

3) VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL - DETTE FUTURE D'IMPOT

a) Ventilation de la base comptable et fiscale entre résultat courant et exceptionnel

	BASE COMPTABLE	BASE FISCALE	IS	RESULTAT NET
RESULTAT COURANT	-22 708 052	-22 689 883		-22 708 052
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 950 917	2 683 323		1 950 917
PARTICIPATION DES SALARIES	-375	-1 401 617		-375
PROFIT D'IS GENEREE PAR L'INTEGRATION FISCALE			-213 565	213 565
CREDITS ET REDUCTIONS D'IMPOT			-7 732	7 732
TOTAL	-20 757 509	-21 408 177	-221 297	-20 536 212

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

b) Dette future d'impôt

Les situations fiscales latentes ou différées peuvent se résumer ainsi :

<i>Nature</i>	<i>IS ACTIF</i>	<i>IS PASSIF</i>
Subventions	8 136	
Charges déduites par anticipation (amortissements dérogatoires)	5 345 653	
Charges déductibles l'année suivante		25 564
Autres charges déductibles ultérieurement		1 066 038
Produits taxables (étalement des PV à CT)	385 225	

L'impôt correspondant à l'étalement des plus-values court-terme est provisionné.

CHAINE THERMALE DU SOLEIL

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

15. ENGAGEMENTS DONNES OU RECUS

1) ENGAGEMENT POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

La Société a choisi de ne pas provisionner les engagements pour indemnités de départ en retraite. Le calcul actuariel d'une telle provision, en fonction du salaire de fin de carrière, de l'ancienneté, de l'âge, du taux de rotation et de l'espérance de vie de chacun des salariés aurait conduit à constater un engagement d'un montant de 679 K€.

Hypothèses actuarielles retenues :

- Taux d'actualisation	Taux OAT 30 ans au 31/12/2020 de 0,36%
- Table de mortalité	Source INSEE (tableau 68 - table de mortalité 2013-2015)
- Hypothèse de croissance des salaires	2%
- Age de départ à la retraite	Passage progressif à 67 ans
- Modalité de départ à la retraite	Initiative de l'employé
- Taux de charges sociales	38,92% CDI

2) GARANTIES DONNEES OU RECUES

a) Engagements donnés et reçus dans le cadre des financements

Sûretés réelles données en garantie des emprunts :

Emprunt HSBC (12M€ de 2014 sur 10 ans) (en cours au 31/12/2020 : 4 007 K€) : promesse d'affectation hypothécaire de 1^{er} rang sur deux Hôtel-Restaurants et deux Résidences.

Voir si garantie donnée dans l'emprunt LCL 2020 15 M€

Cautions reçues de l'Etat dans le cadre de la mise en place des deux PGE à hauteur de 90% du capital emprunté soit 7 650 000€ pour le PGE HSBC et 11 250 000€ pour le PGE LCL.

b) Engagements donnés dans le cadre des contentieux fiscaux du groupe

Cautions bancaires à hauteur de 309 K€.

c) Engagements donnés dans le cadre de l'acquisition de la SA LE PARC THERMAL de MONTROND-LES-BAINS (42 LOIRE) :

Dans le cadre de cette acquisition la société CHAINE THERMALE DU SOLEIL doit se substituer aux engagements de caution et de garantie consentis par la COMMUNE de MONTROND-LES-BAINS au profit des établissements financiers pour les emprunts contactés par la SA LE PARC THERMAL et par sa filiale la SCI DU PARC.

Les formalités de substitution sont toujours en cours.

Le total des encours des emprunts garantis s'élève à la clôture de l'exercice à 744 K€ pour la SA LE PARC THERMAL et à 1 340 K€ pour la SCI DU PARC.

16. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.